



PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après augmentation de l'effectif, 3260 animaux équivalents dont 2100 emplacements porcs à l'engrais à l'adresse suivante: « le hangouët » 56460 LIZIO sera ouverte du 13 août 2018 à 14h au 14 septembre 2018 à 17 heures, pour une durée de 33 jours en mairie de Lizio..

Cette enquête publique est réalisée dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale au titre :
- des installations classées pour la protection de l'environnement

Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions, au titre de la législation précitée, ou un refus.

Ce projet est présenté par Monsieur Jean-Marc COURANT, gérant de l'EARL PIG BOIS.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- 1 dossier produit par le bureau d'études ARDIE CONCEPT ENVIRONNEMENT, dont une étude d'impact et son résumé non technique
- les avis recueillis sur le projet (2 documents),
- l'information de l'Autorité Environnementale,
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier chaque jour ouvrable en mairie de LIZIO aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr). Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique dans les mairies de Lizio, Sérent, Val d'Oust et Saint Servant, aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci.

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire dont les coordonnées figurent à l'article 1^{er} de l'arrêté ou auprès du bureau d'études (ARDIE CONCEPT ENVIRONNEMENT – 02.96.52.18.84 – yvesmarietoublanc@ardieconcept.com).

Monsieur Jean-Yves Le Floch (professeur des écoles en retraite) est désigné par M. le président du Tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de LIZIO au cours de permanences qui se tiendront:

Lundi 13 août 2018 de 14h à 17h
Mercredi 22 août 2018 de 9h à 12h
Vendredi 14 septembre 2018 de 14h à 17h

Les personnes intéressées par le projet pourront consigner directement leurs observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance ou par courriel au commissaire-enquêteur à la mairie de LIZIO (4 rue des Forges – mairie-lizio@orange.fr), pendant toute la durée de l'enquête .

Ces courriers et courriels seront annexés aux registres d'enquête.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairie de LIZIO du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).